

PLAN PLURIANNUEL RÉGIONAL de DÉVELOPPEMENT FORESTIER REGION EX-AQUITAINE

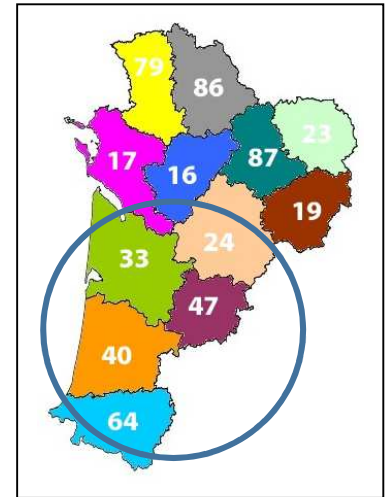
Année de réalisation : 2012

Durée de validité : 2012-2016

Organisme(s) en charge de l'élaboration : DRAAF

Financeur : DRAAF

Diffusion : Tout public



Format : document papier – PDF disponible

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/le-plan-pluriannuel-regional-de-developpement-forestier-a31.html>

Territoire couvert : Région ex-Aquitaine

Type de propriété étudiée : Publique et Privée

Echelle de travail : Définition par grand massif forestier

Animation : Aucune

Contenu :

Programme d'action sur 5 ans visant à cibler les efforts d'animation, les investissements et les interventions publiques sur les massifs forestiers insuffisamment exploités.

Définition des actions prioritaires en concertation entre les différents acteurs de la filière par une approche raisonnée et des capacités d'action des différents partenaires.

Deux grands types d'actions retenues :

- Prioritaires :
 - o Zones insuffisamment exploitées prioritaires pour mobiliser du bois supplémentaire.
 - o Reconstitution du Massif des Landes de Gascogne, ciblage sur une pérennisation de la ressource et son accessibilité.
 - o Actions régionales structurantes pour la mobilisation du bois.
- Classiques contribuant aux objectifs du PPRDF, hors zones prioritaires définies par le PPRDF.

Multifonctionnalité : RAS

Taux de réalisation : NON.

Carto des Projets : NON

Coûts : NON

Zones d'actions prioritaires PPRDF 2012-2016

